



MRC  
**Lotbinière**

Province de Québec  
Municipalité régionale de  
comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que les règlements numéros 309-2020 et 310-2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adoptés par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 9 septembre 2020, sont entrés en vigueur le 21 octobre 2020, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but du règlement 309-2020 est d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, alors que celui du 310-2020 est d'agrandir l'affectation récrétouristique se trouvant dans la municipalité de Saint-Sylvestre (Domaine du Radar).

Ces règlements peuvent être consultés sur le site web de la MRC au [www.mrclotbiniere.org/sadr/](http://www.mrclotbiniere.org/sadr/) et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 2<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2020.

**Stéphane Bergeron**  
**Directeur général**